

## « Mise en réseau des sites patrimoniaux médocains »

Offre de stage



### Contexte

Le Pays Médoc, créé en 1999, permet aux 4 Communautés de communes (CdC) Médoc Estuaire, Médullienne, Médoc Atlantique et Médoc Cœur de Presqu'Île, représentant 53 communes, de porter collectivement des projets à l'échelle du Médoc. Engagé depuis 2009 dans la labellisation en Parc naturel régional (Pnr), le territoire se rapproche de l'aboutissement de cette reconnaissance prévue au printemps 2019.

Ce label est attribué aux territoires ruraux reconnus au niveau national pour leur forte valeur patrimoniale et paysagère. Il reconnaît la mise en œuvre d'un projet de développement durable construit par les acteurs locaux, la Charte de Pnr, permettant de protéger et de valoriser les patrimoines naturel, culturel et humain de son territoire.

Les 5 missions des Pnr définies par l'article R 333-1 du Code de l'Environnement sont :

- ✓ De protéger les paysages et le patrimoine naturel et culturel, notamment par une gestion adaptée,
- ✓ De contribuer à l'aménagement du territoire,
- ✓ De contribuer au développement économique, social, culturel et à la qualité de vie,
- ✓ De contribuer à assurer l'accueil, l'éducation et l'information du public,
- ✓ De réaliser des actions expérimentales ou exemplaires dans les domaines cités ci-dessus et de contribuer à des programmes de recherches

Le Médoc est riche d'une histoire dense et plurielle comme en témoignent nombre de sites patrimoniaux exceptionnels. C'est ainsi que le Médoc abrite deux sites reconnus mondialement par l'UNESCO, le Fort-Médoc, partie médocaine du Verrou Vauban, à Cussac-Fort-Médoc et la Basilique Notre-Dame-de-la-fin-des-terres à Soulac-sur-Mer, ainsi que de nombreux monuments historiques de natures diverses : Abbaye de Vertheuil, nombreux phares (Hourtin, Grave, Richard), dont le plus célèbre, le Phare de Cordouan, Tour de l'Honneur de Lesparre, Théâtre Gallo-Romain de Brion à St Germain d'Esteuil, site archéologique de La Chapelle à Jau-Dignac et Loirac, nombreuses églises, nombreux châteaux viticoles à l'architecture exceptionnelle (Margaux, Giscours, Lafitte Rothschild, Pichon Longueville, Palmer...), ...

A cela, s'ajoute tout le patrimoine témoin des usages et traditions locales et dont la mise en avant peut constituer tout un éventail de curiosités à découvrir : maisons forestières, bergeries, villas « belle époque », ports de pêche et ostréicoles, carrelets...

A ce jour, alors que certains de ces sites ne sont même pas accessibles au grand public, la plupart d'entre eux sont gérés par les communes ou de manière bénévole par des associations de préservation du patrimoine.

Cette gestion pose de nombreux soucis, aussi bien en termes de rentabilité économique et donc d'entretien des sites, les gestionnaires ayant peu de moyens financiers à consacrer à leur rénovation et parfois même à leur entretien courant, qu'en termes d'accessibilité au public : périodes et amplitude d'ouverture, qualité d'accueil du public...

Afin d'initier une mise en réseau des sites patrimoniaux présents sur le territoire médocain, le Pays Médoc a fait appel aux étudiants du Master 2 Aménagement et Gestion des Equipements, Sites et Territoires touristiques (AGEST). Cet atelier a abouti à la définition en 2018 d'un plan d'actions.

### **Objet du stage :**

Sous l'autorité de la Directrice, encadré par le chargé de mission Tourisme et la chargée de Communication et en lien avec l'équipe du Parc, le ou la stagiaire devra créer et structurer la communauté des gestionnaires de sites patrimoniaux et mener le plan d'actions pré-cité.

### **Missions :**

- ✓ Créer une communauté des gestionnaires de sites patrimoniaux en Médoc et fédérer autour d'un projet commun ;
- ✓ Animer ce réseau de gestionnaires de sites ;
- ✓ Promouvoir le réseau et les sites qui en font partie ;
- ✓ Créer les conditions pour un environnement favorable à l'essor des sites ;
- ✓ Pérenniser le modèle de la communauté.

### **Profil recherché**

- ✓ Formation : Bac + 5 en gestion de projets culturels ou ingénierie de projets culturels ;
- ✓ Fortes qualités relationnelles, sens du contact impératif, ouverture d'esprit et capacité à l'innovation ;
- ✓ Autonomie, dynamisme, organisation, polyvalence, et réactivité ;
- ✓ Sens de l'initiative et goût pour le travail en équipe ;
- ✓ Aisance et qualité rédactionnelles ;
- ✓ Maîtrise des outils informatiques ;
- ✓ Permis B et véhicule personnel nécessaire (remboursement des frais selon la réglementation en vigueur).

### **Conditions**

Stage de 6 mois à compter de mars 2019, 35h/semaine, basé dans les locaux du Syndicat mixte du Pays Médoc à Saint Laurent-Médoc en Gironde.

Rémunération selon les lois en vigueur.



### Contact et envoi des candidatures

Les candidatures (CV et lettre de motivation) sont à envoyer au plus tard le **22 février 2019**, par courrier ou par mail, à :

**Patxi Badiola**

Chargé de mission Tourisme

**Syndicat Mixte du Pays Médoc**

21 rue du Général de Gaulle

33112 Saint Laurent-Médoc

Mail : [tourisme@pays-medoc.com](mailto:tourisme@pays-medoc.com)

Ligne directe : 05 56 73 22 23

[www.pays-medoc.com](http://www.pays-medoc.com)